AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-2-73 479529

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3e
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : F 30 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENTS

Nous rappelons :

1°: L'enregistrement des abonnements sera clos au 28 février prochain (date d'émission du chèque).

2°: Le montant de l'abonnement individuel pour 1973 s'élève à 30 F.

3°: L'adresse à laquelle le bulletin sera servi devra figurer très lisiblement sur le talon du chèque.

4°: Mentionner le N° d'abonnement (à gauche au dessus du nom de l'abonné sur l'enveloppe) sur le chèque.

ARBRES FRUITIERS

CLOQUE DU PÊCHER -

Les indications du bulletin précédent restent valables. Dans les plantations ayant subi en 1972 de fortes attaques du puceron vert (non farineux) un colorant nitré sera adjoint avant le débourrement.

MONILIA DE L'ABRICOTIER -

Une période tiède favoriserait dès maintenant un départ précoce de la végétation. Il y aurait alors lieu d'appliquer le premier traitement dès l'éclatement des bourgeons (apparition du rouge du calice). On utilisera alors un produit cuprique à raison de 500 g/hl de cuivre métal (par ex. bouillie bordelaise neutre à 2 K/hl de sulfate de cuivre ou 1 K/hl d'oxychlorure 50).

Dans les traitements ultérieurs, on utilisera une des formules suivantes :

- bénomyl (Benlate) à 30 g/hl de matière active
- carbatène (Trionèbe ou Organil) à 200 g/hl de m.a.
- folpel (11 marques commerciales) à 100 g/hl de m.a.
- mancozèbe (Dithane M 45 ou Sandozèbe) à 160g/hl de m.a.
- thiabendazole (Tecto 60) à 100 g/hl de m.a.
- thirame ou T.M.T.D. (16 marques commerciales) à 200 g/hl de M. A.

CULTURES DIVERSES

CECIDOMYIE DE LA LAVANDE

Les températures ayant été cet hiver plus élevées et l'insolation plus forte en altitude que dans les vallées, les premières éclosions ont été observées dès le 5 février au dessus de 500 m. dans le Diois.

Dès la première période chaude bien ensoleillée et calme, un premier traitement deviendra nécessaire uniquement dans les bonnes expositions (fortes pentes entre Sud-Est et Sud-Ouest). Il sera étendu aux autres situations plus ou moins rapidement suivant les variations ultérieures de la température.

L'Ingénieur d'Agronomie chargé des Avertissements Agricoles,
P.LATARD

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie Chef de la Circonscription,
A.PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Directeur-Gérant : L.BOUYX

P154